



MAIRIE DE BENEVENT L'ABBAYE

ARRÊTÉ

Arrêté N° MA-ARE-2026-006

19 février 2026

OBJET : ARRÊTÉ INTERDISANT LA CIRCULATION LES 10 ET 11 MARS 2026 INCLUS POUR DES TRAVAUX SUR ANTENNE TÉLÉPHONIQUE MOBILE

Demandeur :

SERVICE ET SOLUTION

Représentée par Madame Indira TRAÇA

17 place du Grand Poujeaux

33480 MOULIS EN MEDOC

Vu la demande du 17 février 2026 de l'entreprise SERVICE ET SOLUTION représentée par Madame Indira TRAÇA ;

Vu la loi modifiée n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, les Départements et des Régions et notamment son article 25 ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le règlement de voirie départementale adopté par délibération du Conseil Général du 6 juillet 1992 ;

Vu le Code des Communes ;

Considérant la demande d'autorisation de voirie, il est nécessaire de réglementer la circulation sur la route de Sigoulet,

ARRÊTE

Article 1er :

L'autorisation de voirie est donnée à l'entreprise SERVICE ET SOLUTION, représentée par Madame Indira TRAÇA, pour des travaux sur l'antenne de téléphonie mobile située sur la parcelle AR0129.

Article 2 :

La circulation est interdite route de Sigoulet du 10 au 11 mars 2026 inclus.

La mise en place et la maintenance de la signalisation seront à la charge de l'entreprise SERVICE ET SOLUTION.

La déviation se fera par la D74, route de Jansannes et la voie communale de Sigoulet.

Article 3 :

La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et règlements en vigueur.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de La Souterraine et Monsieur le Maire sont chargés en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. André MAVIGNER



DEMANDE DE VOIRIE - ROUTE DU PUY DE SAUZET -LES 10 ET 11 MARS

1 message

servicetsolution@gmail.com <servicetsolution@gmail.com>

17 février 2026 à 12:34

À : mairie.benevent@gmail.com

Bonjour,

Pour donner suite à notre CT, je vous envoie en PJ notre demande de voirie

Nous devons intervenir pour la manutention sur les antennes de téléphonie mobile situés sur le pylône les 10 et 11 mars, et pour que cette intervention se fasse en sécurité, nous sollicitons l'autorisation pour une fermeture de voie le temps des travaux avec une mise en place d'une déviation,

Je reste à votre disponibilité si nécessaire,

Cordialement,

Indira Traça

L'équipe Service et Solution

0767857366

3 pièces jointes

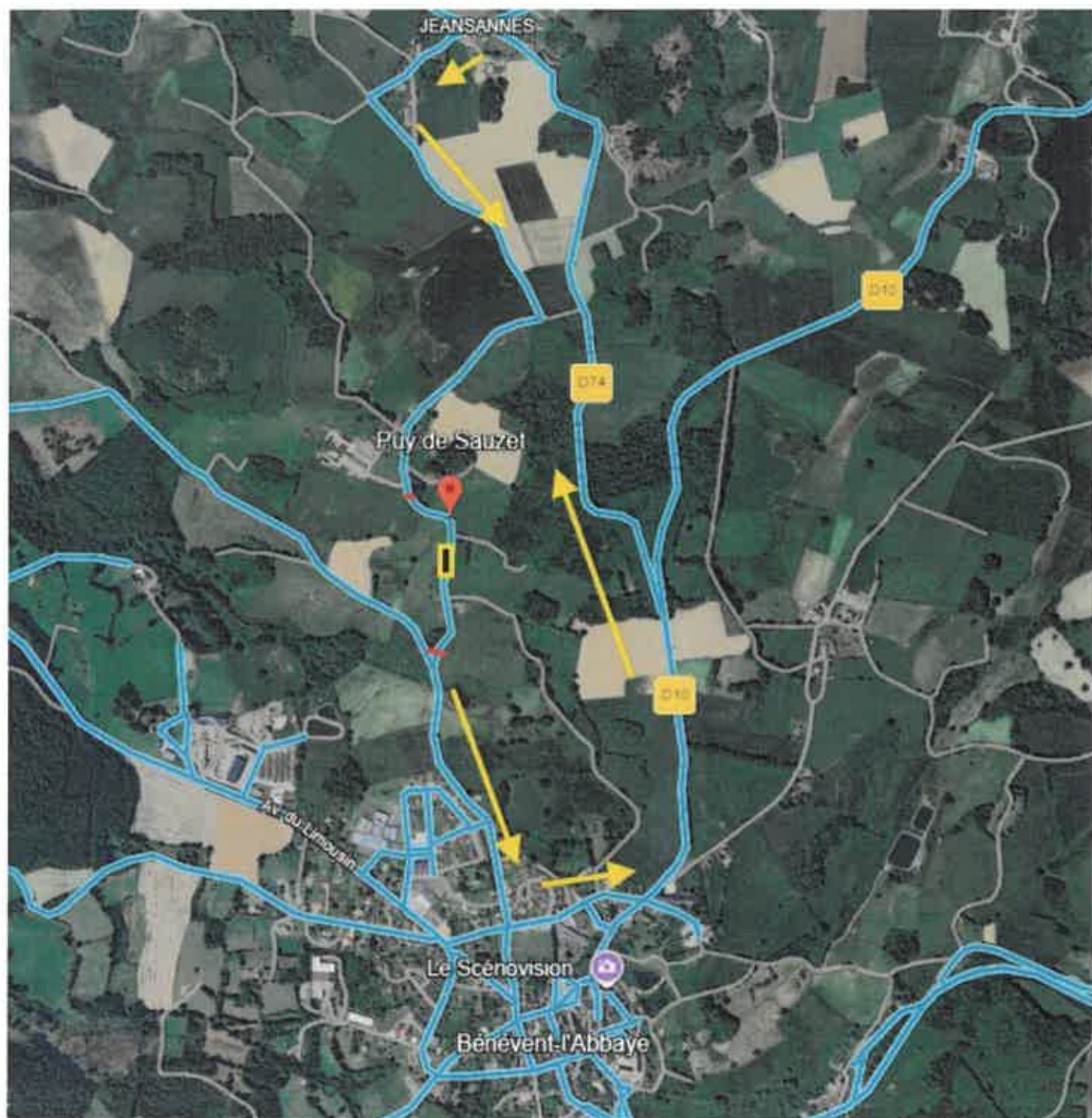
Déviation Rte du Puy de Sauzet- Benevent l'Abbaye (23).png
1190K



ODP - Route du Puy de Sauzet - Benevent l'Abbaye - Les 10 et 11 03 2026.pdf
244K



Plan_De_Situation__BENEVENT_L_ABBAYE_.pdf
187K



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : Traca Prénom : Indira
Dénomination : Service et Solution Représenté par :
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : place du Grand Poujeaux
Code postal 33480 Localité : Moulis en Medoc Pays : France
Téléphone 06 73 26 78 55 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : servicetsolution@gmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route du Puy de Sauzet - au niveau du pylone
Code postal 23021 Localité : Benevent L'Abbaye

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux Implantation d'une nacelle, pour la manutention des antennes de téléphonie mobile
Date prévue de début des travaux : 10 03 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 Date de début de réglementation 10 03 2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Stationner
véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser
véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Rue Georges Brassens - Route de Sigoulet - Avenue Gaston Brun- La Chabanne -
Fursac (vers Le Grand-Bourg) - Jeansannes

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 17 02 2026

Nom : Traça Prénom : Indira Qualité : Gérante

CIRCET	Responsable de chantier: Jean-Raymond GUICHOU
	Code site: BENEVENT L ABBAYE T21254
	13/01/2026

Adresse site:

Route du Puy de Sauzet Sigoulet

BENEVENT L ABBAYE T21254 23

Durée estimée : 2 jour(s)

CONDITIONS DE SITE ET D'UTILISATION
--

Pylône

Hauteur de travail: 40 m

Déport: 15 m

Nature des travaux à réaliser: Swap antennes 4G ajout 5G tirage fibres alims

Intervention sur voirie : Oui

Balisage : Oui Barrage / Déviation

Accès: Bon,

Présence de réseaux électriques aériens: Oui

Obstacles aériens : Oui, Arbres

Type de sol : Stabilisé,

Réalisation de DICT: Non

Activité radio à couper:

SFR, Bouygues

Mesure de vent par Anemometre

Plaque de roulement : Manuportable : NonGrande capacité : Non

Nacelle proposée pour la réalisation des travaux:
--

PL57 ou équivalent ou capacité supérieure
Avec vigie au sol obligatoire

Capacité panier: 600kgs

Remarque	Coupures: SFR BOUYGUES
-----------------	------------------------

PLAN D'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNE (PEMP)

CIRCET	Responsable de chantier: Jean-Raymond GUICHOU
	Code site: BENEVENT L ABBAYE T21254
	13/01/2026

Adresse site:

Route du Puy de Sauzet Sigoulet
BENEVENT L ABBAYE T21254 23

Pylône - Opérateur: Bouygues

Durée estimée : 2 jour(s)

PLAN D'IMPLANTATION



Bouygues	Code Site :	13/01/2026	D. Geneste
Maître d'œuvre :	CIRCET	Plaques Manuportable :	Non
Ville :	BENEVENT L ABBAYE T21254 23	Plaques grandes capacité :	Non
Nacelle préconisée : PL57 ou equivalent ou capacité supérieure		Voirie :	Oui
Vigie au sol obligatoire		Ballage :	Oui Barrage / Déviation

SIGNATURE DES 2 PARTIES AU DEMARRAGE DES TRAVAUX	
MAITRE D'ŒUVRE	MEDIACO
Société:	Société:
Nom:	Nom:
Date:	Date: